



LE 1^{er} AVRIL



NON À L'AUSTÉRITÉ DANS LA SANTÉ, LES EHPADS, ET L'ACTION SOCIALE

Même si le gouvernement a finalement annoncé que l'Ondam (objectif national de dépenses de l'Assurance maladie) augmenterait de 3,3 % en 2025 alors que le gouvernement Barnier prévoyait 2,8 %, le compte, au regard de l'inflation et des besoins, n'y est pas. Ce budget, dont le seul objectif est de faire des économies drastiques va avoir pour conséquences des suppressions de postes, des licenciements notamment dans le secteur social, un manque de personnel dans la santé et les Ehpads et un accès aux soins et aux services d'accompagnements fortement dégradé.

Dans notre secteur, le patronat privilégie les actionnaires, il n'y a pas eu de revalorisation salariale significative depuis 2000, causant une perte de pouvoir d'achat évaluée à 30 %.

Révoltés par les conditions de prise en charge des patients et personnes âgées, de nombreux salariés quittent ce secteur, affectés par la perte de sens de leur travail et par le manque de reconnaissance de leur utilité sociale.

• **Des négociations de bout de chandelles**

Dans la FHP, le patronat, grâce à 36 millions de financement public en 2024 et 72 millions en 2025 n'a concédé des primes annuelles ponctuelles (allant d'environ 229 à 375 € selon l'ancienneté) seulement aux infirmières et aux aides-soignantes des cliniques privées.

Rien pour le reste du personnel des cliniques et pour les salariés des Ehpads privés lucratifs (Synerpa), ni pour les salariés du secteur du thermalisme, pour qui il n'y a plus aucune augmentation depuis 2023, sous prétexte de l'éventuelle mise en place de l'avenant 33 (non signé par la CGT). La prime de nuit passée à 17 % dans les cliniques est toujours à 10 % dans les Ehpads du lucratif.

Dans le secteur privé à but non lucratif (C51, Croix Rouge, etc), les organisations patronales négocient une convention collective unique afin de tenter d'imposer des reculs, prônant en particulier le salaire « à la compétence », c'est à dire au mérite.

Sur la question des retraites pour le président et sa majorité leur objectif est toujours la baisse du niveau de pension et la remise en cause du système solidaire par répartition et reculer encore l'âge de départ à la retraite.

Pour tenter de nous faire accepter l'austérité dans notre secteur, patronat et gouvernement, veulent augmenter les dépenses militaires sans augmenter les impôts. Dans leur langage cela signifie réduire les services publics et remettre en cause les revendications légitimes des salariés.

Le 1^{er} avril, mobilisons-nous pour gagner :

- **Des budgets à hauteur des besoins pour notre secteur de la santé, du social et des Ehpads pour répondre à hauteur des besoins de l'ensemble de la population,**
- **Un salaire minimum à 2400 € bruts mensuel et l'augmentation immédiate des salaires à hauteur de l'inflation,**
- **L'égalité salariale,**
- **L'amélioration de nos garanties collectives,**
- **L'amélioration de nos conditions de travail.**

**L'UD CGT 46 appelle à faire grève et
Manifester : Mardi 1^{er} Avril
à CAHORS 14h00 devant la préfecture**